

# Compte rendu

## Conseil de Faculté

### Séance du 28 septembre 2015

#### **Etaient présents**

##### - Membres élus :

Antinéa BABARIT, Marie-France BADER, Hubert BECKER, Anthony BEKE, Pascal DARBON, Dominique FERRANDON, Sylvie FRIANT, Valérie FRITSCH-NOIRARD, Magalie FRUGIER, Yohan GERBER, David GILMER, Carole GUELLIER, Benoît KAMMERER, Laure KENTZINGER, Angélique LAUGEL-EHLES, Vincent LELIEVRE, Hugues OUDART, Lucas PHAM-VAN, Mathilde POISSENOT, Sylvie RAISON, Anne-Catherine SCHMIT, Patrick VUILLEZ

##### - Membres de droit et invités :

Rachel BLESSIG, Jacky de MONTIGNY, François GAUER  
Frédéric GROS, François LABOLLE, Céline LOBLEAU

##### - Personnalités extérieures :

Pascale BELGUISE, Anne TSCHIRHART

#### **Etaient excusés**

##### - Membres élus :

Jean CAVARELLI, Marie-Claire CRIQUI, Sylvie FOURNEL, Rémy SCHLICHTER  
(procuration à Marie-France BADER)

##### - Membres de droit et invités :

Serge POTIER, Joern PÜTZ

#### **Etaient absents**

##### - Membres élus :

Jordan KIENER, Lauriane KUHN, Vincent LECLERC, Thibault LECLERE  
(procuration à Yohan GERBER), Morgane WIEHN

##### - Membres de droit et invités :

Catherine FLORENTZ, Michel HOFF, Yves LARMET, Jean-Marc REICHHART

François Gauer ouvre la séance à 16h05.

Il présente Céline Lobleau, remplaçante de Vivianne DEVIANNE, arrivée au Secrétariat Général de la Faculté des Sciences de la Vie, le 1<sup>er</sup> septembre 2015.

## **1. Approbation du compte-rendu du Conseil de Faculté du 15 juin 2015**

Le compte-rendu est approuvé à 23 votes pour et 1 abstention.

## **2. Informations de la rentrée**

### ✓ Inscriptions administratives :

François Gauer informe les membres du conseil que les effectifs inscrits sont à la hausse à nouveau cette année (+ 108 étudiants par rapport à 2014).

L1 : 6703 inscrits (- 46 par rapport à 2014)

L2 : 567 inscrits (+ 139 par rapport à 2014)

L3 : 367 inscrits (+48 par rapport à 2014)

Master : 401 (- 33 par rapport à 2014)

Ce qui donne 2038 inscrits à ce jour dont 1637 en Licence.

Une forte augmentation est observée en L2. Elle fait suite à l'augmentation observée en L1 en 2014/2015. Si la Faculté peut se réjouir de son attractivité et des très bons taux de réussite, les effectifs deviennent néanmoins critiques, car les groupes de TP et de TD sont au maximum de leurs capacités. François Gauer fait également remarquer que les effectifs doivent être en adéquation avec le marché de l'emploi qui s'ouvre à des diplômés en biologie, et qu'il est important de réfléchir à ces questions au sein des équipes pédagogiques. .

✓ Réussite aux examens :

François Gauer informe les membres de la commission que les pourcentages de réussite sont stables (environ 80%) sauf en L1 où il y a eu une forte augmentation. Il est constaté que le pourcentage d'abandon a beaucoup diminué (11% contre près de 18% il y a encore quelques années). Ces très bons résultats sont dus au travail des étudiants, à la forte implication des enseignants ainsi qu'à la qualité du travail d'accompagnement des équipes pédagogiques.

✓ Session de rattrapage :

Cette session a permis à 36 étudiants (11% des présents) de réussir leur année, mais un absentéisme très élevé est observé (60%). François Gauer estime qu'il s'agit d'une perte de temps et d'investissement en particulier financier, et que ces chiffres démontrent l'inutilité d'une session de rattrapage dans un système d'évaluation continue intégrale telle qu'elle est pratiquée à la faculté des sciences de la Vie. Il informe que l'Etablissement a lancé une demande auprès du Ministère pour obtenir un droit à l'expérimentation.

✓ Travaux

Jacky de Montigny confirme que la Salle Chatton de l'Institut de Zoologie a été refaite cet été pour un montant de 30 000 €. Il manque encore un ordinateur et un vidéoprojecteur. Le sol sera fait pendant les congés de la Toussaint. Des vidéoprojecteurs ont été installés en salles R12 et R13 pour un montant de 5 000 € chacune (financement DALI). Les travaux des salles de préparation de biologie cellulaire au sous-sol de l'Institut débiteront en novembre 2015 (financement DPI).

Les salles de TP du sous-sol de l'Institut Le Bel ont été réhabilitées pour un montant total de 183 000 €. Des travaux électriques pour les salles du 1er étage ont été réalisés, et la demande a été faite à la DPI pour une réhabilitation complète de ces salles pour l'été 2016. Le budget de l'opération s'élèvera à au moins 160 000 €. .

François Gauer tient à remercier la Direction du Patrimoine Immobilier (DPI) ainsi que la Direction des Affaires Logistiques Intérieures (DALI) pour leur aide et leur soutien financier, car le budget initialement prévu était très inférieur au coût réel des travaux. Il remercie également les personnels sur place, et notamment Madame Catherine Moreau, qui ont suivi les chantiers de façon très efficace.

✓ Remise des diplômes de Master :

François Gauer annonce que, comme l'an passé, une cérémonie de remise des diplômes de Master sera organisée. Celle-ci aura lieu le samedi 21 novembre 2015. Elle sera suivie d'un repas au restaurant « Le 32 » situé au 2° étage du restaurant universitaire de l'Esplanade. Les jeunes diplômés et les personnels participants seront les invités de la Faculté (une participation sera demandée aux accompagnants). Il rappelle que mettre à l'honneur les diplômés est un moment particulier d'échange entre les jeunes diplômés, leurs enseignants et leurs familles.

✓ Offre de formation 2018/2022 :

François Gauer informe les membres du conseil du calendrier pour le dossier de l'offre de formation 2018-2022. L'habilitation des diplômés est remplacée par une procédure d'accréditation qui laisse une autonomie beaucoup plus forte à l'établissement pour faire évoluer son offre de formation au cours du contrat.

Les spécialités vont disparaître. Les intitulés de mention ne seront plus laissés à l'appréciation des établissements mais seront à choisir dans une liste arrêtée par le ministère. Une réflexion est en cours entre les différentes composantes de l'Université. La Faculté des Sciences de la Vie s'est également portée volontaire pour tester l'application ROF (Référence Offre de Formation) pour la réalisation de ces documents.

Patrick Vuillez demande si tout cela pourra faire apparaître plus d'interdisciplinarité.

François Gauer précise que les textes proposés stipulent qu'un étudiant qui voudrait se réorienter pourrait le faire dans n'importe quel domaine, mais qu'il ne paraît pas du tout raisonnable de permettre à un étudiant de se réorienter en cours de cursus dans une formation pour laquelle il n'aurait pas les prérequis.

### **3. Investissement pédagogique**

François Gauer présente le tableau de synthèse discuté en commission enseignement (voir annexe 1).

La dotation pour l'investissement pédagogique s'élève cette année à 30 000 euros.

Un certain nombre de disciplines ont accepté d'abonder l'investissement pédagogique afin que l'ensemble des demandes puisse être accordée.

François Gauer remercie les responsables de disciplines pour leurs efforts financiers qui ont permis de répondre positivement à l'ensemble des demandes. Il soumet au vote la proposition d'investissement pédagogique.

L'investissement pédagogique est adopté à l'unanimité.

### **4. Divers**

✓ *Demande d'appui de l'Amicale des Sciences pour la réunion de rentrée : 1 500 euros*

François Gauer soumet cette proposition au vote.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

✓ *Demande d'aide exceptionnelle de l'Amicale des Sciences pour la destruction d'archives : 150 euros*

François Gauer soumet cette proposition au vote.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

✓ *Elections au Conseil de Faculté*

François Gauer rappelle que les étudiants élus le sont pour deux ans. De ce fait, une élection des représentants étudiants au Conseil de faculté aura lieu les 24 et 25 novembre 2015.

Une élection partielle du collège B (MCF) sera également organisée pour le remplacement de Madame Anne-Marie DUCHENE promue Professeur des Universités.

François Gauer lève la séance à 17h15.

La secrétaire de séance



Céline Lobleau

Le Doyen



François Gauer